

Marzio Sabbioni, «Past President» de l'ASMPP

AMPP + SSMPP = ASMPP



Non, ce n'est pas de la mathématique, mais l'heureuse annonce de l'union de deux associations: le 6 mars 2008, l'Académie pour la Médecine Psychosomatique et Psychosociale a fusionné avec la Société Suisse de Médecine Psychosomatique et Psychosociale pour former l'Académie Suisse pour la Médecine Psychosomatique et Psychosociale. A

plusieurs reprises, nous avons déjà informé les lecteurs de cette revue sur les raisons et les motifs de cette fusion: il n'y avait plus de raison de mener conjointement deux associations dont les buts et les requêtes se ressemblent, dont les listes de membres se recourent à maintes reprises, et dont les ressources personnelles et financières vont diminuant. Même les membres de ces associations avaient de la peine à distinguer l'AMPP de la SSMPP. Ce regroupement permettra de réunir les ressources et les forces en présence. La nouvelle association ASMPP s'ouvre à tout professionnel de la santé intéressé à la médecine psychosomatique et psychosociale. L'ASMPP nouvellement créée reprendra le rôle des anciennes associations, à savoir décerner le certificat d'aptitude en médecine psychosomatique et psychosociale et contribuer à l'assurance qualité dans ce secteur par la certification des offres de formation post-graduée et de formation continue. Les personnes ne portant pas de titre dans ce domaine peuvent également bénéficier de l'accès à cette offre de formations de haute qualité en médecine psychosomatique et psychosociale. L'ASMPP continuera à collaborer avec PrimaryCare et le Collège de médecine de premier recours, avec les sociétés de spécialistes en médecine telles que la SSMG, la SSMI, la SSGO, la SSP, la SSPP ainsi qu'avec la FMH. L'ASMPP est également prête à coopérer avec les organisations professionnelles de toutes les professions de la santé, afin de représenter les intérêts et de renforcer la présence de la médecine psychosomatique et psychosociale dans le système de santé suisse.

Ce sont les groupes régionaux, les groupes selon spécialisation et les groupes de travail qui formeront les organisations de base de l'ASMPP (groupes RST). Les membres de l'ASMPP pourront suivre leurs intérêts à proximité du lieu de domicile, selon des spécificités professionnelles ou thématiques. Ces groupes RST reflèteront la diversité et la vivacité de notre organisation. Dès 2009 les délégués seront élus dans les groupes RST; conjointement avec les délégués

des sociétés médicales de spécialistes (SSMG, SSMI, SSGO, SSP et SSPP), ils formeront l'organe suprême de l'ASMPP. A partir de cette diversité, l'assemblée des délégués sera chargée de forger des initiatives marquant d'une empreinte durable la médecine psychosomatique et psychosociale en Suisse.

Nous avons remanié et mis en commun notre présence sur internet. Vous pouvez accéder à notre page d'accueil www.sappm.ch qui donne un premier aperçu de la diversité et du potentiel que recèle cette toute nouvelle ASMPP.

Ces deux dernières années, j'ai consacré tout mon enthousiasme à cette fusion entre AMPP et SSMPP, et il est temps de me retirer du Comité. A notre nouvelle organisation, au nouveau Comité, ainsi qu'à Pierre Loeb, à la fois ancien et nouveau président, je souhaite plaisir et succès dans l'ASMPP.

Dr Marzio Sabbioni
Hochfeldstrasse 41
3012 Bern
praxis.sabbioni@hin.ch